



## AIRE DE PARSAC Secteur 23 – RN 145

### FICHE 1 : Identité de l'aire

Aire de contrôle n° : 742329

Département : 23

Commune : PARSAC

Route : RN145

Sens : MONTLUÇON - GUÉRET / GUERET - MONTLUÇON

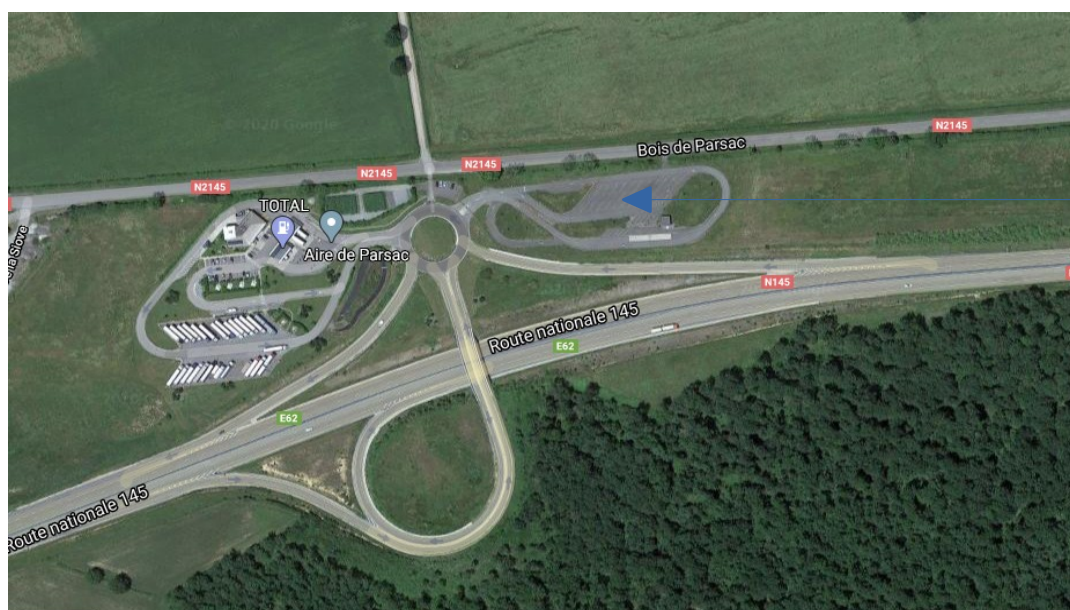
Plus code : 55XP+5W

Données GPS : 46.197979 2.187530

Parquet : Guéret

FET : BMO Guéret, BMO Aubusson

### Plan de situation :



Aire de  
contrôle



Localisation  
de l'aire

## Fiche 2 : Intérêt de l'aire



### Intérêt pour le contrôle

▪ **Axe : RN 145, 2X2 voies reliant l'Est à l'autoroute A20 ou poursuite sur bidirectionnel jusqu'à Bellac**

Spécificités/ particularités de l'axe routier :

- Axe RCEA : transit international Est/Ouest très important (forte circulation de PL non résidents et VUL)
- Axe très emprunté pour les transits entre la péninsule ibérique et les pays de l'Est de l'Europe

### Trafic routier :

Importance du trafic routier : **ÉLEVÉ**

Trafic PL moyen / jour en 2018 : 3835

- Trafic PL annuel en 2018 : 1 380600
- Nombre de contrôles effectués en 2019 : 7

### Accidentologie :

Risque Accidentologie PL : **MOYEN** LIGNE DROITE SORTIE SUR AIRE DE SERVICE ET AIRE DE CONTROLE

### Fiche 3 : Description de l'aire Caractéristiques dimensionnelles :



Longueur : 100 m

Largeur : 55 m




Surface : 5500 m<sup>2</sup>

Nombre de places PL tracées : 12

Longueur du cheminement : 445 m

## Fiche 4 : Aménagements et Sécurité de l'Aire

### Aménagements et équipements :

	Présence :	OUI	NON	Description / Observations
 <b>Interception</b>	Signalisation permanente verticale du contrôle PL en amont	X		2 PMV en amont sur la RN 145
	Interception en sécurité par les FET	X		Bonne visibilité RN 145 (ligne droite / 2X2 voies) FET réticentes sur leur présence à proximité du musoir
 <b>Pesée</b>	Revêtement enrobé / bétonné	X		Bon état
	Équipement de pesée mobile		X	
	Équipement de pesée fixe	X		
	Équipement de pesée en marche (EPM) en amont		X	
	Local de pesée	X		Décalé par rapport au pèse-essieux. Pas pratique pour le peseur.
 <b>Contrôle</b>	Éclairage de nuit	X		
	Places matérialisées PL	X		12 places PL en épi
	Présence de sanitaires / point d'eau	X		Pas de sanitaires
	Gestionnaire de l'aire	X		Dirco

### Sécurité :

Nombre optimal de CTT en contrôle : sécurité + flux de PL	6
Nombre maximal de personnes postées sur le lieu de contrôle pour garantir la sécurité (Forces en tenues, CTT, peseurs, autres administrations....)	12

<u>Sécurité</u>	Très satisfaisante	Moyennement satisfaisante	À Améliorer	Observations
Pour l'interception des véhicules	X		X	Si réalisée avec des moyens mobiles Mise en place d'un panneau indiquant l'entrée de l'aire pour contrôle
Des véhicules à l'arrêt	X			Présence de marquages au sol
Des contrôleurs	X			
Des forces de l'ordre	X			
Des autres usagers	X			

## Fiche 5 : Description photographique de l'aire

Arrivée des véhicules venant de l'Est avec vue sur l'entrée et la sortie de l'aire



Arrivée des véhicules venant de l'Ouest



Aire de  
contrôle

Aire de  
services

Vue sur l'aire



Emplacements  
poids-lourds

Emplacements  
fourgons de  
contrôle

Local de  
pesée

Emplacements  
véhicules  
gendarmerie

Dalle de  
pesée

## Fiche 6 : Description qualitative de l'aire



Implantation sur un axe très pratiqué par les PL et VUL notamment les caboteurs et ceux transportant du fret international sur l'axe Est/Espagne (RCEA).

Aire dédiée au contrôle, clôturée. Présence d'un local équipé d'un point d'eau, de chaises et de tables. Possibilité d'éclairage la nuit. Le personnel peut travailler en toute sécurité.

Récupération possible des véhicules circulant dans les deux sens.  
Présence d'une aire de services à proximité immédiate.



Aire éloignée de Limoges

Véhicules interceptés sur l'axe par les FET avec des moyens motorisés



Si pas de présence des fet au musoir, les véhicules malgré les pmv ne rentrent pas tous sur l'aire. La fuite des plus infractionnistes est envisageable. Elle peut être moindre si les forces de l'ordre qui disposent de motos « se montrent » sur l'axe et interceptent les véhicules de cette manière.

Possibilité d'un échappatoire vers l'aire de services ou la RN par l'utilisation du giratoire si pas de présence de FET sur ce dernier.

**Rédacteur : Patrice COURAUD**